

VOIR DIRE

NUMÉRO 9
JANVIER-FÉVRIER 1985
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



5^e CHAMPIONNAT DE CURLING PROVINCIAL POUR LES SOURDS

Hôte: Montréal



VÉILLÉE «PARTY PÈRE NOËL»

*Ass. des Sourds de
Sherbrooke Inc.*



Gala des Gutenberg:

**ATELIERS
DES SOURDS,
INC.**

• • •
9 Prix méritants



1^{er} TOURNOI DE PETITES QUILLES

Club Sportif des Sourds de Montréal Inc.

22e couronnement de la reine



organisé par le

Club Abbé de l'Épée Inc.
(Sourds de Montréal)

Samedi, 2 mars 1985



Buffet Louis Quinze

3825 est, rue Jean-Talon
Montréal, près 19e Avenue

Prix de présence: T.V. couleurs 14"

Ouvert à 17h00 (5.00 P.M.)
Banquet à 18h00 (6.00 P.M.)
Prix: \$25.00
Réservation avant le 24 février 1985

Danse à 20.30 (8.30 P.M.)
Prix: \$10.00
À la porte: \$12.00
Âge d'or: \$5.00

Ci-joint un mandat-poste ou chèque visé à l'ordre du CLUB ABBÉ DE L'ÉPÉE INC.

Banquet \$25.00..... Danse \$10.00..... Âge d'or \$5.00.....

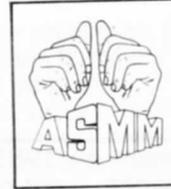
Nom.....

Adresse

VilleCode postal.....

Adressez-vous à André Chevalier, 8475 rue Bonnavet, St-Léonard H1P 2H3

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.

BUREAU DE DIRECTION

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

★

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur: Yvon MANTHA
Éditorialiste: Arthur LEBLANC
Rédacteur: Robert FORGUES

Concepteurs graphique:
Yvon MANTHA
Arthur LEBLANC

Photographes:
Christian JODOIN
France BOULANGER

Abonnement:
Jacques GARIEPY

Publiciste:
Denis HARRISON

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 410
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec
la collaboration des associations de sourds
de la province de Québec.

COMPOSITION:
Typographie Dynamique Inc.
IMPRESSION:
Atelier A.W.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'arti-
cles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf
sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur
auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité
à leur sujet.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.

Bibliothèque nationale du Canada

No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Elaine Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Arthur LeBlanc
Yvon Mantha
Robert Forgues

ÉDITORIAL



Par Arthur **LEBLANC**

Nous sommes maintenant en 1985. Avec l'arrivée de chaque nouvelle année, il est parfois bon de revenir en arrière et de revoir ce qui a été accompli au cours des 12 mois précédents, pour en tirer des perspectives d'avenir. Et, en ce cas, **VOIR DIRE** ne fait pas exception à la règle.

Au cours de l'année écoulée, nous avons vécu des moments positifs et des moments négatifs. D'abord, nous avons reçu des compliments au sujet de la qualité de la revue, ainsi qu'au sujet des efforts accomplis pour assurer sa publication.

Hélas, nous avons aussi reçu des commentaires négatifs. Les plus courants étaient: la qualité des textes ou, si l'on veut, leur niveau intellectuel, que l'on jugeait trop élevée pour la majorité des lecteurs sourds, et le prix de l'abonnement, que l'on jugeait trop élevé aussi.

En réponse à cette dernière objection, nous ne croyons pas que le prix demandé soit excessif, si l'on considère la qualité de la présentation et du contenu de la revue. De plus, il faut aussi se rappeler que nous devons, six fois par année, payer la facture de notre imprimeur, qui est assez élevée, même si nous avons probablement choisi l'imprimerie la meilleur marché en ville!

Pour répondre à la première objection, celle d'un niveau intellectuel trop élevé pour le lecteur sourd moyen, voici: Nous sommes conscients que, pour satisfaire un plus grand nombre de lecteurs et pour obtenir un plus grand nombre d'abonnements, il nous faudrait volontairement rédiger notre revue d'une manière simpliste, et même un peu enfantine. Mais, nous vous le disons franchement, nous nous refusons à le faire, même si cette décision nous prive d'un bon nombre d'abonnés potentiels.

Cette décision est motivée par le fait que nombre d'intervenants et de décideurs (des entendants qui travaillent pour ou avec les sourds et qui prennent des décisions de nature politique, sociale, économique ou autre à leur sujet) nous lisent également, fût-ce d'un oeil distrait. Par conséquent, nous devons donner à la revue une certaine crédibilité, un certain poids politique, pour bien faire comprendre notre point de vue à nos lecteurs. Pour y parvenir, nous avons besoin de textes bien pensés, et de phrases bien construites.

Nous devons montrer aux entendants une image positive et forte de la culture des sourds, si nous voulons être respectés et écoutés, et obtenir des intervenants et décideurs des décisions qui répondront vraiment à nos vrais besoins comme communauté socio-culturelle qui veut traiter d'égal à égal (i.e. à part égale) avec les entendants, dans le respect de notre droit à la **différence**.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre de rédiger une revue simpliste, vouée au seul divertissement des «pauvres-personnes-sourdes-qui-ne-peuvent-pas-s'intégrer-aux-entendants». Au contraire nous devons rédiger une revue forte, qui

soit vraiment le porte-parole officiel de la communauté socio-culturelle des sourds gestuels, et qui soit le défenseur énergique de leurs droits et de leurs intérêts face aux intervenants et décideurs entendants. D'où la nécessité de nous exprimer, dans la revue, au même niveau intellectuel que nos décideurs ou, au moins, d'essayer.

Le point que nous avons trouvé vraiment décevant, au cours de notre première année d'existence, a été, bien entendu, le nombre relativement faible de nos abonnés, qui est une conséquence de notre politique journalistique et éditoriale, telle que nous venons de le décrire ci-haut. Bien que le nombre actuel de nos abonnés soit acceptable, nous nous estimons en droit d'en compter un nombre plus substantiel, car l'objectif poursuivi par l'équipe de la revue est de sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes et aux besoins de **TOUTE** la communauté socio-culturelle des sourds, que ses membres soient capables de nous lire ou non. Et cette seule raison devrait nous mériter un appui massif dans le monde des sourds, appui qui devrait se traduire par de nombreux abonnements, ne serait-ce que pour nous donner les moyens financiers requis pour nous permettre de continuer notre croisade pour le mieux-être de **TOUTE** la communauté des sourds gestuels.

De notre côté, comme tous nos lecteurs ont pu le constater, nous avons réalisé un effort exceptionnel qui nous a permis d'améliorer considérablement la qualité et la variété des articles publiés dans les plus récents numéros de la revue, où nous avons fait une place de plus en plus importante aux activités culturelles et de loisirs des associations de sourds locales. Nous espérons avoir ainsi comblé un des vœux les plus chers de bon nombre de nos lecteurs, et nous sommes nous-même très heureux du résultat.

Quoi qu'il en soit, et quelles que soient nos difficultés présentes, nous nous devons de persévérer dans la défense de la cause des sourds. Pour cela, il est impératif de faire mieux prendre conscience à la communauté des sourds qu'il existe une revue publiée spécialement pour eux, et qui est vraiment **LA LEUR**, très différente de toutes les autres revues qui traitent de la surdité, mais qui le font selon une mentalité d'entendants. Il y a des efforts à faire là-dessus, tout probablement par l'entremise — et avec la collaboration — des diverses associations de sourds à travers la province.

Pour terminer ce déjà trop long éditorial, je tiens à attirer votre attention sur le fait que les sourds francophones québécois, tout comme l'ensemble de la population francophone de la province, sont noyés dans la mer anglophone du reste du Canada et des Etats-Unis, et que, comme pour les entendants, il nous est essentiel, pour préserver notre identité propre, de posséder les instruments nécessaires. En ce domaine, la publication d'une revue qui nous soit propre — en l'occurrence, **VOIR DIRE** — en est un de très puissant, et mérite le soutien de tous.

VIENS JASER DEUX MINUTES!

Par **Ronald THÉORËT**
Vice-président de l'ASMM



Ce fut un grand jour de fête à l'Institution des sourds de Montréal, le 26 octobre dernier, car cet établissement a changé de nom pour devenir l'Institut Raymond-Dewar, en hommage au regretté comédien et professeur sourd.

Vers la fin d'août, je vous ai communiqué mon avis, suite à mes conversations avec les nombreuses personnes qui étaient venues me rencontrer pour me sensibiliser à la façon dont le choix du nouveau nom de l'établissement et de son nouveau logo s'était fait. Je leur avais expliqué que nous ne pouvions rien faire pour changer la situation, car toutes ces décisions avaient déjà été prises à l'avance par le Conseil d'administration de l'Institution, suite aux suggestions motivées par l'émotion du moment qui lui sont parvenues de la population. De même, la décision prise par le Conseil d'administration de l'Institution d'engager des spécialistes en communication graphique pour créer le logo de l'Institut était finale.

S'il n'y a vraiment rien à faire, si nous devons, bon gré mal gré, accepter ces décisions prises après une brève période de réflexion, c'est, à mon avis, parce qu'il n'y a pas de représentant des sourds profonds au Conseil d'administration de l'Institut. Si j'avais été le représentant des organismes de promotion au C.A. de l'I.R.D., je suis certain que les choses se seraient passées autrement, à mon avis, car j'aurais vraiment consulté les autres leaders du monde des sourds et je n'aurais pas eu peur de défendre leurs opinions et d'exprimer leur demandes aux autres membres du Conseil. Aussi, j'espère qu'un jour, je deviendrai administrateur de l'I.R.D., car j'en ai le droit comme n'importe qui, et même, je suis éducateur pour les sourds à l'I.R.D. Cependant, je ne veux pas rêver en couleurs!

Mais je trouve ça bien dommage quand même que les administrateurs de l'I.R.D. aient reçu tant de plaintes de la part des personnes sourdes après leurs décisions au sujet du nouveau nom de l'établissement et aussi au sujet de son nouveau logo. On avait un peu oublié le problème du nouveau nom de l'établissement durant l'été, puis on s'en est

ressouvenu lors de la présentation des trois choix pour le nouveau logo, et alors les personnes sourdes se sont aperçues que ça serait mieux de choisir un autre nom que Raymond Dewar pour l'Institut, et un sourd pour inventer le logo, mais il était déjà trop tard pour faire changer quoi que ce soit.

Suite à ces problèmes, j'ai beaucoup entendu parler (ou vu signer) dans le monde des sourds, et surtout dans les organismes de promotion administrés par les sourds, des opinions très fortes à l'effet que les sourds aimeraient avoir un représentant des sourds au Conseil d'administration, un représentant qui soit membre à 100 p. cent de la culture du monde des sourds. Ce représentant y représenterait les seuls organismes de promotion appartenant aux sourds eux-mêmes, c'est-à-dire les VRAIS organismes de promotion des droits des sourds, à la différence des organismes de concertation pour professionnels entendants qui s'occupent de surdit .

Je suis content qu'il y ait un représentant des malentendants au C.A. de l'I.R.D., mais j'aimerais beaucoup que tous les membres entendants actuels et futurs du C.A. de l'I.R.D. sachent la différence qu'il y a entre la mentalit  des malentendants et celle des sourds culturels. C'est pourquoi j'ai  crit cet article. A mon avis, un représentant sourd «100 p. cent pur» ou culturellement sourd recevrait l'entier confiance des sourds afin d'apporter au C.A. les avis, besoins, plaintes et suggestions venant des vrais sourds. C'est pourquoi je d sire qu'on ajoute un représentant des sourds culturels «purs» au C.A. de l'I.R.D.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Association des sourds du Montr al m tropolitain

ASSEMBL E G N RALE ANNUELLE ET  LECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Le 20 avril 1985, de 13 h   17 h.

  l'Institut Raymond-Dewar, local 406
3600, rue Berri, Montr al

Tous les sourds membres ou non, sont invit s

VOUS AIMEZ VOIR DIRE ? ALORS ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT R ABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement bimestriel
(  tous les deux mois):

15\$ par ann e pour six num ros

Carte de membre de l'A.S.M.M.:

2\$ par ann e

Ci-inclus mon ch que mandat postal

Faites votre paiement   l'ordre de: Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement   l'adresse suivante:

Revue VOIR DIRE
3600, rue Berri, suite 410
Montr al, QC H2L 4G9



284-2581, poste 166 ou 167 (voix ou TTY)



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE AU QUÉBEC dans l'optique d'un SOURD

Par Roland MAJOR

L'article suivant, qui date de 1973, fut écrit à l'occasion de la fondation du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive et du Centre québécois de la déficience auditive, qui est son organisme représentatif au niveau provincial.

Depuis lors, la situation des personnes sourdes s'est fort visiblement améliorée, car nous avons maintenant des interprètes gestuels, des interprètes oraux, des téléscripteurs (ATS ou TTY), des systèmes de contrôle de l'environnement sonore par signaux lumineux, des décodeurs de sous-titres et, surtout, quelques organismes d'éducation populaire, de promotion et de défense des droits et intérêts des personnes sourdes.

Grâce à ces progrès, les personnes sourdes gestuelles ont solidifié leur position et font entendre leur voix plus facilement, plus fortement et plus souvent.

Mais la situation décrite et décriée par Roland Major dans son article demeure toujours d'actualité. C'est pourquoi, à la veille du premier Sommet de la déficience auditive au Québec, nous le reproduisons dans nos pages, car nous voulons bien montrer à tous nos lecteurs que l'"**INTÉGRATION TOTALE**" n'est pas pour les sourds profonds et les sourds totaux, du moins, pas pour ceux qui préfèrent utiliser leur "**langue maternelle**", la L.S.Q., et vivre dans l'univers socio-culturel qui leur est propre, celui de la **SURDITUDE**.

— LA RÉDACTION

Convoqués en assemblée générale, samedi, le 16 juin 1973, ces assises groupaient quelque cent soixante-dix personnes. L'assistance était constituée de spécialistes, de professeurs-éducateurs et de parents de déficients auditifs auxquels s'était joint un groupe plutôt restreint de sourds.

Il s'agissait, en l'occurrence, de procéder au choix des représentants du Québec auprès du Consortium National intéressé aux problèmes de la déficience auditive à travers le Canada.

On y faisait également le choix des responsables du Conseil Consultatif qui aura la tâche de faire valoir le point de vue du Québec auprès du conseil central canadien.

Bien que cette réunion n'en fut pas une d'information à proprement parler, quelques participants réclamèrent tout de même un peu de précision sur les buts poursuivis par les deux Associations précitées. Ce à quoi le P. Desroches et M. Ling se sont prêtés de leur mieux dans les circonstances.

De toute évidence, la principale préoccupation du plus grand nombre des participants se situait au niveau de la communication, sans égard aux problèmes très complexes qui découlent du fait de la surdité, ce mal qu'il faut tolérer bon gré mal gré. On n'en est plus à cette époque où l'on pouvait se débarrasser d'un impotent ou d'un infirme en l'envoyant rouler dans un fossé par les moyens qu'on devine!...

L'illusion est tenace et on s'accroche à la plus petite apparence de succès comme un naufragé au désespoir s'agrippe à la plus fragile épave. En bref, il semble bien qu'on espère vaguement une nouvelle... Pentecôte.

Il serait temps que les responsables et les parents sourds réalisent qu'il leur faut accepter une situation inéluctable, susceptible d'amélioration mais non de **PERFECTION**. Au lieu de se désespérer, de gémir ou de se révolter contre ce qu'on est convenu d'appeler une fatalité, pourquoi ne pas s'efforcer d'adoucir un peu le sort d'un être qui n'est en rien responsable de son... malheur?

J'ai voulu me faire le porte-parole de la majorité silencieuse — dont je fais partie — en précisant, un peu vaguement sans doute et de façon plus ou moins directe, le point suivant: "Le plus grand espoir des sourds réside dans l'indépendance sociale qu'ils obtiendront par l'administration personnelle de leurs affaires et la prise de conscience de leurs responsabilités. Ce n'est que de cette façon qu'ils pourront remplir adéquatement les devoirs civiques "qui incombent à tout citoyen". (Cf. K. Hodgson: **The Deaf and their Problems**.)

D'aucuns ont compris qui refusent sans doute de se rendre à l'évidence. Ils ont leurs raisons et personne n'ira leur contester ce droit. D'autres, tel le papillon fasciné par le miroitement d'une lointaine lueur, iront obstinément se butter sur un obstacle infranchissable.

Pour nombre de gens, le langage gestuel est une disgrâce. La **mutité** est un sujet tabou. Je le souligne sans fausse honte, j'ai déjà abondé dans ce sens. Le contact de mes semblables m'a vite fait changer d'idée. On veut forcer la communication verbale de la part du handicapé sans faire soi-même aucun effort pour se mettre au diapason. La présence d'un interprète ne justifie pas cette manière d'agir. Au fait, personne dans l'assistance — du côté des entendants — ne semble avoir pris conscience de la présence d'une cinquantaine ou plus de sourds parmi l'auditoire. Il était particulièrement difficile pour ces derniers (les déficients auditifs) de suivre les **discussions**, surtout de poser des questions — et pour cause. Nous en avons fait l'expérience ce matin-là à plus d'une reprise.

Quoi que pensent les tenants de l'**intégration totale**, une telle pratique se fera, qu'on le veuille ou non, au détriment d'un groupe ou d'un individu. Pour le sourd, bien souvent intégration est synonyme de brimade. N'y aurait-il pas moyen de trouver une solution plus en harmonie avec les besoins et surtout les préférences de chacun?

On pourrait disserter longuement sur le sujet sans l'épuiser, mais les cadres de cet article sont nécessairement restreints. Il appartient aux associations et groupements concernés de rechercher et mettre au point les solutions qui s'imposent.

Je ne refuse aucunement ma collaboration. Mais de là à accepter sans discussion toutes les idées et suggestions de la majorité entendant, il y a une marge. Pour bien préciser et ne laisser place à aucune équivoque, nous, les sourds, en avons assez d'une certaine forme de paternalisme et de mise en tutelle qui ne laissent pratiquement aucune issue à ceux qui en subissent la contrainte.

Puissent les "illuminés" vivre assez longtemps pour voir un jour leurs élèves ou leurs enfants s'exprimer dans un langage et une diction impeccables... et que croulent à jamais les barrières qui séparent les "silencieux" des gens ordinaires!

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Serge GARIEPY
Coordonnateur



Sommet de la Déficience Auditive

suite...

La surdité: une réalité silencieuse

par **Josette LeFrançois**, Ph.D., professeur
Ecole d'Audiologie et d'Orthophonie
Responsable du comité thématique du Sommet

Voilà le thème du Sommet en déficience auditive qui se tiendra à Montréal en février 1986. Il s'agit d'un évènement d'envergure provinciale qui appellera la concertation des organismes communautaires de personnes non-entendantes et de services aux personnes sourdes et demi-sourdes. Cet évènement marquant du monde de la surdité impliquera directement l'Université de Montréal. A la fois par le biais du service des personnes handicapées de l'Université qui structure actuellement ses services pour ses «six étudiants sourds connus». A la fois par le biais de la Faculté de médecine qui indirectement par ses futurs étudiants en médecine et directement par ses futurs audiologistes et orthophonistes façonnent les modèles d'intervention diagnostic, thérapeutique et préventive dont bénéficient les personnes malentendantes ou non-entendantes. A la fois par le biais de la Faculté des Sciences de l'Éducation qui forme dans son département d'Orthopédagogie les futurs enseignants de ces enfants et de ces adolescents sourds et demi-sourds.

Les personnes sourdes et demi-sourdes sont-elles satisfaites des services professionnels offerts tant en centre de réadaptation, en centre hospitalier qu'en milieu d'éducation? A-t-on déjà pensé à les impliquer dans l'évaluation de nos programmes de formation tel que le recommande le document «A part... égale» de l'Office des personnes handicapées du Québec (art 15, p. 129). Une enquête faite par l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (Marois 1983) indique que les médecins généralistes et les pédiatres sont très peu sensibles à la surdité et ralentissent de plusieurs mois le processus de diagnostic de la surdité des enfants en décourageant les parents de consulter en Otorhinolaryngologie, en audiologie et en orthophonie! Une autre enquête de cette même association (Charest-Courcelles 1981) indique que les enseignants ne sont pas formés pour travailler avec les enfants sourds et demi-sourds! Les sourds et demi-sourds ont besoin de services réguliers d'interprétation gestuelle et orale. Or il n'existe au Québec aucun programme de formation de ces professionnels qui doivent traverser la frontière ontarienne et américaine pour s'y former. Il n'existe au Québec actuellement que 92 audiologistes. Étrange qu'en 28 ans d'existence l'École d'Audiologie et d'Orthophonie n'ait formé que si peu de ces professionnels de la surdité. Un taux annuel de 3.1 finissants!

Le dossier «surdité» s'allourdit d'année en année; les travailleurs exposés au bruit, et les personnes âgées sont actuellement les victimes les plus nombreuses de la surdité. En parle-t-on dans les certificats en gériatrie? En parle-t-on à Polytechnique? Que fait la Faculté des Sciences infirmières pour habiliter ses infirmières à communiquer adéquatement avec leurs patients sourds et demi-sourds. Définitivement la surdité est une RÉALITÉ SILENCIEUSE. Il est à espérer que l'Université de Montréal relèvera le défi et même s'aventurera à assumer un «leadership» dans l'offensive contre la surdité. Le Sommet en déficience auditive sera l'occasion d'y embarquer de plein pied et de marquer une étape d'engagement social par le biais d'un service à la collectivité sourde, demi-sourde, non-entendante et mal-entendante du Québec!

Un appel à tous

Par **Jacynthe AUGER**
infirmière
CENTRE ROLAND-MAJOR

Parallèlement au SOMMET DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE, qui aura lieu en décembre 1985, se déroulera une journée de congrès, comportant des conférences sur la surdité. Durant cette journée, plusieurs thèmes seront développés, dont celui des personnes âgées.

Puisque ce congrès s'adresse à elles, je fais appel à toutes les personnes âgées qui auraient des idées, des thèmes, des sujets et/ou des conférenciers qu'elles jugent intéressants de recevoir et d'écouter à cette journée-congrès.

Comme c'est la première fois que cette occasion s'offre à vous, tout est possible, tout est nouveau, tout est bienvenu, tout est important à dire... Alors n'hésitez pas à m'écrire, à me téléphoner ou à venir me voir, pour m'en parler.

Je fais appel aussi à toutes les personnes qui oeuvrent de près ou de loin auprès des personnes sourdes âgées et qui auraient elles aussi des idées à me suggérer pour cette conférence. Les enfants de parent sourds âgées, les professionnels, les spécialistes, enfin tous sont invités à me faire part de leurs suggestions.

De mon côté, en guise de remerciement pour votre participation, je m'engage à répondre à vos attentes le plus fidèlement possible.

Veillez me faire parvenir vos idées et suggestions à l'adresse suivante:

Jacynthe AUGER
CENTRE ROLAND-MAJOR
4240 rue Drolet
Montréal, Qué.
H2L 2W6
Tél. (Voix et ATS/TTY): (514) 842-5816
De 9:00 à 17:00.
À bientôt!

Tél.: (514) 326-5423

TDD: (514) 326-5429



Les Services ALTERNATIVE Services (1982) Inc.
Spécialiste en COMMUNICATION Specialist

Pierre Le Siège
Représentant

9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD, QUÉBEC H1H 4S5



VEILLÉE DU JOUR DE L'AN

ORGANISÉE PAR LE
Club Abbé de l'Épée, Inc.
(Sourds de Montréal)

Samedi, le 29 décembre 1984



Photographe:
France BOULANGER

Par **Joseph PAQUIN**
secrétaire

Pour la première fois dans l'histoire du Club Abbé de l'Épée Inc., une Veillée du Jour de l'An fut organisée pour ses membres, samedi le 29 décembre 1984, au sous-sol de l'église St-Edouard, rue Beaubien, près de St-Denis.

Le tout commença par un cocktail, à 18h00, et se prolongea par le souper, à 19h00, lequel était composé de brochettes de poulet avec riz et salade, le tout accompagné de vin blanc.

Nous étions au nombre de 145 convives pour le souper, et d'autres personnes encore sont venues se joindre à nous pour la soirée, au cours de laquelle il y a eu danse, spectacle et tirage de plusieurs prix. Le clou de la soirée fut le tirage d'un appareil vidéo (magnétoscope), qui fut gagné par un résident de Terrebonne, Denis Dansereau.

Vers 23h45 (11h45), Jacques Hamon et André Bernier nous ont présenté un spectacle et, vers minuit, des ballounes suspendues au plafond sont tombées sur les personnes présentes. Ce fut alors l'euphorie générale, car c'était minuit, heure qui marquait le commencement du premier jour de la nouvelle année.

Claire Mélançon, présidente du Club Abbé de l'Épée, Inc., a alors félicité les organisateurs de la soirée, et elle a remercié les personnes présentes.

Le succès éclatant de cette veillée a été le fruit du travail inlassable de ses organisateurs: André Bernier, Guy Daoust et Marcel Mimeault.

Au nom de tous les membres du Club Abbé de l'Épée, Inc., ainsi qu'en mon nom personnel, je souhaite à tous les sourds une Bonne et Heureuse Année.



Il est minuit, c'est l'euphorie!



Une vue des convives lors du banquet.



L'imitation du Bye Bye '84,
par André Bernier et Jacques Hamon.



Trois mines réjouies au cours de la soirée.



Le gagnant du magnétoscope,
M. Dansereau (entendant).



D'un téléscrip-teur à l'autre



Chronique sur les communications



Par Michel BRIÈRE

Chers lecteurs et lectrices,

J'amorce par cette chronique, le premier d'une série d'articles qui porteront sur les moyens de communication qu'utilisent ou utiliseront la communauté sourde et/ou malentendante.

Je vous parlerai du téléscrip-teur, du décodeur de sous-titres, des signaleurs lumineux, des nouvelles technologies qui s'en viennent sur le marché, etc..., et, pourquoi pas, du langage gestuel.

Même si je ne suis pas un grand spécialiste en électronique et que, techniquement, j'en suis à mes débuts dans ce domaine, comme plusieurs personnes d'ailleurs, je peux tout de même dire que j'ai certaines connaissances sur cette communauté et sur son droit à l'information.

Je travaille présentement avec les Services ATS-Sourd ainsi qu'avec le Théâtre Visuel des Sourds, et j'étudie en communication à l'université.

Mon travail chez ATS-Sourd est d'informer les handicapés auditifs sur les développements et les décisions qui concernent leurs technologies, et de les aider à choisir les bons appareils, et spécialement comment s'en servir pour en tirer une grande satisfaction. C'est donc un plaisir pour moi d'écrire cette chronique.

D'un autre côté, l'un des objectifs d'ATS-Sourd est de sensibiliser le public en général à l'existence de ces technologies.

De quoi parlera-t-on dans cette chronique?

J'aborderai différents sujets traitants non pas exclusivement de l'aspect technique de ces équipements, mais aussi des horizons nouveaux qu'offrent le domaine des Communications, en particulier un débouché intéressant sur le marché du travail. Je suis confiant que cette chronique pourra inciter les jeunes de notre communauté à s'aventurer et à spécialiser leurs études dans cet univers, tout à fait à leur mesure et surtout de plus en plus à leur portée.

Comment fonctionnera-t-elle?

Elle sera divisée en trois parties:

Premièrement, "D'un téléscrip-teur à l'autre", commentera un sujet relié au monde des communications.

Ensuite suivra "Communications-éclair" qui vous informera sur différents services et actualités d'intérêt public et communautaire.

Finalement, cette chronique se terminera avec le "Courrier du lecteur"; cette partie vous est réservée. Vous pourrez par exemple faire une critique de mes articles ou me questionner sur les sujets de votre choix. Mais attention, je vous demande de m'envoyer des questions qui concernent les communications.

Aussi, notez bien que, par faute d'espace, je devrai choisir seulement quelques questions parmi celles qui me seront envoyées. Mais surtout ne vous gênez pas de m'écrire, car je répondrai personnellement à toutes les questions qui me seront parvenues.

Vous n'aurez qu'à me donner votre numéro de téléphone et votre adresse pour que je me fasse un devoir de vous répondre. Plus vous me soumettez vos interrogations, et plus je m'acharnerai à vous aider de mon mieux, de là à consulter qui de droit pour mieux vous informer.

Aussi, j'en profite pour vous garantir mon impartialité sur vos questions et sur les sujets qui seront débattus dans cette chronique. Mais si le besin se fait sentir de dénoncer certaines pratiques douteuses ou certaines méprises, soyez assurés que je ne me gênerai surtout pas pour le faire, même si j'aurai, s'il le faut, à en subir les conséquences.

J'estime que ce concept est une bonne manière d'être tous sur la même longueur d'onde et la meilleure façon de faire connaître, aux yeux de la population, les besoins technologiques de notre communauté. Pour ce faire, je remercie de tout coeur les éditeurs de m'accorder cet espace dans votre revue.

Pour une meilleure communication, à bientôt.

National Fraternal Society of the Deaf Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke

Un exemple à suivre:

LE CENTRE BOB RUMBALL POUR LES SOURDS



Voici l'article que **M. LeBlanc** vous avait promis, dans le numéro précédent, à la fin de son article sur l'Association des sourds de l'Ontario.

Bien qu'il m'ait confié la tâche de le rédiger à sa place, il m'a fourni une excellente documentation sur le sujet, et il s'est dit très satisfait de l'utilisation que j'en ai faite.

Donc, bonne lecture!

— L'auteur.

Fondé et administré par la Mission des sourds de l'Ontario, le Centre Bob Rumball pour les sourds est situé à North York, près de Toronto. C'est là que M. Arthur LeBlanc, votre éditorialiste, s'est rendu, les 29 et 30 juin derniers, pour assister au 46^e mini-congrès bisannuel de l'Association des sourds de l'Ontario.

En 1924, la Mission protestante des sourds de l'Ontario avait bâti un lieu de culte et un petit centre de réunions au centre-ville de Toronto. Elle a ensuite acheté un camp d'été, en 1960, puis elle a mis sur pied un programme de foyers d'accueil pour les sourds en 1967. C'est à la suite de ces progrès qu'elle a vu la nécessité de construire un immeuble qui pourrait centraliser tous ces services, et c'est ainsi que naquit le Centre Bob Rumball pour les sourds.

Le Centre ouvrit officiellement ses portes le 5 avril 1979. Il avait coûté \$7.3 millions de dollars. Cet argent a été fourni par des subventions du gouvernement de l'Ontario, ainsi que par des dons d'églises, de clubs sociaux, de grosses compagnies, de fondations de charité ainsi que par de simples citoyens, dont beaucoup de personnes sourdes.

Construit pour permettre à la Mission des sourds de l'Ontario de mieux répondre aux besoins des personnes sourdes, le Centre Bob Rumball pour les sourds est un immeuble à usages multiples, qui permet à la Mission d'offrir à la population



Par Robert FORGUES

sourde plusieurs services différents qui ne sont pas offerts ailleurs. Ces services sont:

- des services sociaux, récréatifs, éducatifs et spirituels,
- de l'orientation professionnelle, de la formation et de la recherche d'emplois,
- des cours de langage gestuel,
- un programme de garderie et de conseils aux parents,
- un programme de résidence et de réadaptation pour enfants sourds avec handicaps associés,
- un programme de résidence et d'initiation à l'autonomie pour jeunes adultes sourds avec handicaps associés,
- des appartements pour personnes sourdes du 3^e âge,
- un atelier, une imprimerie, un gymnase, des salles de réunions et une chapelle,
- des cérémonies de culte à 14 endroits différents,
- des foyers de groupe et des familles d'accueil dans 6 villes différentes,
- un camp de vacances ouvert toute l'année.

Voici maintenant quelques détails sur ces divers services.

Le programme de formation professionnelle offre aux adultes sourds des cours de cuisine, de menuiserie, d'imprimerie, de mécanique automobile, de tenue de maison, de travail à la chaîne et d'entretien ménager. Cette formation est offerte aux déficients auditifs afin de développer leurs habiletés et leur expérience jusqu'à un niveau qui les rendra aptes à réussir sur le marché du travail. Récemment, un programme d'éducation y a été ajouté afin d'aider des personnes à acquérir des connaissances scolaires de base afin de pouvoir se débrouiller d'une façon autonome durant les activités de la vie quotidienne. De plus, la section du travail à la chaîne de ce programme est de plus en plus impliquée dans des contrats d'emballage et d'assemblage. Actuellement, ce programme compte 25 personnes sourdes travaillant au Centre, et 10 autres qui bénéficient d'un programme de suivi, alors qu'elles travaillent à l'extérieur.

Le Centre éducatif "Variety Club" (Club des variétés) offre un programme complet d'activités de jour pour 16 enfants âgés de 2 à 5 ans. Chacune de ces 16 places disponibles est subventionnée par le gouvernement ontarien. Il s'agit d'un programme intégré, avec des enfants entendants de parents sourds, et l'accent est mis sur le développement du langage. L'initiation précoce des enfants au langage gestuel aide toutefois à atteindre cet objectif.

Le Centre canadien du progrès est une résidence pour enfants sourds avec handicaps associés qui ont besoin de soins spéciaux et d'une supervision plus importante que ce qu'ils obtiendraient dans un environnement familial normal. Au Centre, ils bénéficient d'une résidence pouvant loger 16 bénéficiaires âgés de 5 à 21 ans, et pourvue de chambres agréables et reposantes d'un ou deux lits. Les programmes individuels de chaque enfant sont conçus en fonction de leurs besoins spécifiques, et leur rééducation a pour objectif de resocialiser les enfants de la meilleure manière possible. La durée de leur séjour au Centre dépend du degré de gravité de leurs problèmes et des progrès

qu'ils y accomplissent. De bons résultats sont obtenus grâce à la pratique de la communication totale, à l'initiation aux habiletés de la vie quotidienne, ainsi qu'au développement du comportement, de l'éducation et des activités récréatives de l'enfant.

Le programme de résidence pour adultes accueille 18 adultes sourds atteints de handicaps associés, que ce soit dans les domaines social, physique, du travail et / ou émotif. L'objectif général du programme est de leur faire acquérir une plus grande autonomie personnelle, dans l'espoir de les transférer dans un environnement moins protecteur. Les divisions du programme incluent: les habiletés de la vie quotidienne, la prise de conscience de l'environnement communautaire, la socialisation, la récréation et l'éducation.

Le programme de résidence pour les personnes du 3e âge offre diverses activités aux résidents du Centre ainsi qu'aux personnes sourdes âgées des environs, dans une grande variété d'activités, allant de récréatives à éducatives. Le Centre est conçu pour recevoir 72 personnes, dans des studios ou dans des appartements d'une ou deux chambres à coucher. Tous les appartements sont équipés de cuisines attrayantes, de cuisinières électriques (poêles) et de réfrigérateurs. Les personnes âgées sont encouragées à meubler eux-mêmes leur appartement. Ce programme est destiné à des personnes âgées sourdes ou malentendantes qui ont une connaissance suffisante du langage gestuel, et il a reçu une subvention du programme fédéral "Nouveaux horizons", ce qui a permis aux bénéficiaires de construire une galerie d'art afin d'exposer et de vendre les pièces d'artisanat qu'elles ont fabriquées dans leur atelier.

L'objectif du département d'infirmierie est d'atteindre et de maintenir un niveau

optimal de santé pour tous les résidents du Centre, et de voir à ce que nos personnes sourdes reçoivent la même qualité de soins médicaux que celle qui est disponible à la population entendante, et qu'elle prend trop souvent pour acquise. Il y a au Centre un médecin visiteur, deux après-midis par semaine, un podiatre (pour le soin des pieds) venant au Centre un avant-midi par mois, un denturologue habitant non loin du Centre, ainsi qu'un opticien qui nous fait gratuitement de petites réparations de lunettes. L'hôpital Sunnybrook coopère avec nous en nous fournissant des services de soins dentaires, et le Centre pour les enfants handicapés nous fournit des services spéciaux pour nos enfants handicapés, dans les domaines des soins dentaires et des évaluations orthopédiques et neurologiques. Nous recevons également de l'aide du département d'audiologie de l'hôpital général de North-York, et de l'Institut national canadien pour les aveugles.

Parmi les locaux à vocation spécifique de notre édifice, nous pouvons citer le gymnase, qui est une salle à usages multiples pour le sport, le théâtre ou des congrès. La scène est entièrement équipée avec des systèmes d'éclairage et de son. Nous avons aussi un charmant hall vitré éclairé par la lumière du soleil, qui peut accommoder trois ou quatre petits groupes, ou une assemblée de 200 personnes. Une salle de classe, une salle de conférence et une salle de réunions sont disponibles au public. Pour sa part, la cafétéria peut accueillir 150 personnes.

Le coeur du Centre Bob Rumball pour les sourds est le sanctuaire Conn Smythe. Des services religieux non-dénominatifs y sont offerts le dimanche, alors que des cours de bible ont lieu durant la semaine. Cette salle à usages multiples est complètement adaptée aux besoins des

personnes sourdes, avec un plancher en pente douce, par l'absence de fenêtres pour diminuer les distractions, par la présence d'une garderie vitrée à l'extérieur du sanctuaire pour les mères et leurs jeunes enfants, et par un puits de lumière qui permet l'entrée du maximum de lumière solaire dans la chapelle, afin de diminuer le besoin d'éclairage artificiel. Grâce à son architecte unique, ce sanctuaire est aussi idéal pour des réunions et pour des cours de langage gestuel.

Des bénévoles sont présentement au travail dans tous les départements du Centre. Conjointement avec les employés, ils se chargent d'une grande variété d'activités, selon leurs intérêts et leur formation. Une des responsabilités du département des bénévoles est d'organiser des visites guidées du Centre. Ces bénévoles font partie à part entière de la vie et du travail du Centre.

Le gouvernement de l'Ontario achète (paie pour) 65% des services offerts au Centre. Le reste des fonds proviennent des dons et des efforts de plusieurs personnes pour recueillir des fonds. Parmi ceux qui ont aidé le Centre par le passé, citons les compagnies Harold Ballard et Bell Téléphone, et le Club Lion.

Aider ceux qui ont des difficultés de communication, qu'elles soient physiques ou mentales, sera toujours d'une extrême importance pour le Centre. Le fait de développer et d'adapter nos programmes pour nous ajuster aux besoins d'une population croissante ne fera que nous rapprocher de notre objectif de réaliser notre rêve, qui est de continuer à offrir les services les plus utiles et efficaces pour tous. Par le moyen de la conscientisation du public et grâce à son appui, le Centre Bob Rumball pour les sourds est parvenu au début d'une nouvelle époque.

Sous-titrage codé



AVEZ-VOUS ENTENDU?

Les émissions de télévision suivantes sont diffusées avec sous-titrage codé par Radio-Canada, les rendant ainsi plus accessibles aux sourds et aux malentendants.

(Nécessite un décodeur)

LE TÉLÉJOURNAL

Du lundi au vendredi à 22 h

Le samedi à 18 h et 22 h 30

Le dimanche à 18 h et 20 h 30

TERRE HUMAINE

Le dimanche, 19 h — 19 h 30

LES SCHTROUMPFS

Le lundi, 16 h 30 — 17 h

POIVRE ET SEL

Le lundi, 19 h 30 — 20 h

LA BONNE AVENTURE

Le lundi, 20 h - 20 h 30

LA VIE PROMISE

Le lundi, 20 h 30 — 21 h

LE 101 OUEST, AVENUE DES PINS

Le mardi, 19 h 30 — 20 h

MONSIEUR LE MINISTRE

Le mardi, 20 h — 20 h 30

FRAGGLE ROCK

Le mercredi, 17 h — 17 h 30

LE VAGABOND

Le mercredi, 19 h — 19 h 30

LE PARC DES BRAVES

Le mercredi, 19 h 30 — 20 h

LÉGENDES DU MONDE

Le jeudi, 17 h — 17 h 30

LES ATELIERS

Le vendredi, 11 h — 11 h 30

HORS SÉRIE

Le vendredi, 20 h — 21 h

«Marco Polo»

(du 1er février au 29 mars)

«Et la vie continue»

(du 12 avril au 24 mai)

DÉJÀ 20 ANS

Le vendredi, 21 h — 22 h



Aux Ateliers des Sourds, Inc:

LE TALENT DE SES ARTISANS MONDIALEMENT RECONNU



Par **Claude CLERMONT**
Vice-Président/
Commercialisation

Depuis quelques années, notre entreprise rivalise avec les meilleurs imprimeurs-lithographes du continent nord-américain, en participant au concours SUPERB PRINTING («Impression superbe»), organisé par l'Association internationale des artisans en imprimerie, dont «Les artisans en arts graphiques de Montréal» sont membre.

Cette année, quelque chose d'extraordinaire s'est produit. En effet, les Ateliers des Sourds, Inc., s'est mérité NEUF (9) des prix internationaux décernés lors de ce concours, pour la qualité du travail de nos artisans.

Photo:
Jean-Guy Paradis,
LES AFFAIRES

Ces prix nous ont été remis lors du GALA DES GUTTENBERG, qui eut lieu le mardi 20 novembre dernier, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Lors de cette remise officielle des prix, des certificats nous furent décernés, ainsi qu'à nos clients, pour témoigner de la coopération qui existe en vue de rendre un travail de haute qualité.

Nous sommes fiers de partager avec vous ces honneurs.

* ● * ● * LISTE DES PRIX REMPORTEÉS

CATÉGORIES:

A) CARTES — PLUSIEURS COULEURS
1er prix: LES PRODUCTIONS EDVI
Ste-Anne de Sorel



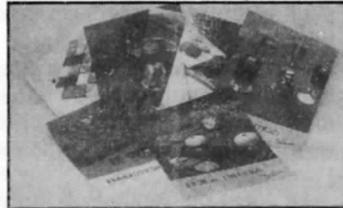
2e prix: BREault & BOUTHILIER
Confédération



3e prix: M.P. PHOTO
Inventaire au milieu No. 2



B) CARTES D'EXPOSITION
2e prix: BUMACO
Cartes d'exposition,
sujet: la plomberie



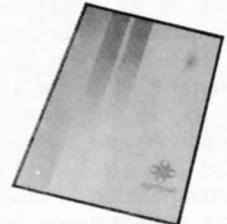
C) COUVERTURE DE VOLUME
— 4 COULEURS
2e prix: STUDIO DAN
Piscines Citadelle



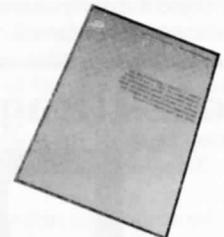
D) IMPRESSION SPÉCIALISÉE
**3e prix: LES ÉDITIONS
DE LA COURTE ÉCHELLE**
Sophie, Pierrot et un crapaud
(jeux, brochure, emballage)



E) BROCHURE — 4 COULEURS
3e prix: AGROPUR
Agropur
(brochure corporative)



F) RAPPORT ANNUEL — 3 COULEURS
3e prix: CELANESE CANADA INC.
Celanese Canada — Rapport annuel



G) VOLUME RELIÉ,
EN UNE SEULE COULEUR
**3e prix: SOCIÉTÉ D'ÉDITION
DE LA REVUE FORCES**
Forces No 65



En plus de ces prix, qui nous mettaient en compétition au niveau international, les Ateliers des Sourds, Inc., ont aussi reçu un trophée spécial.

Les Ateliers des Sourds:

une entreprise dont les ventes dépassent 7 000 000 \$

Texte: par Lucie Piché

N.D.L.R.: Au 4^e paragraphe, au lieu de 90 employés sourds, il faut lire 60, chiffre qui est plus conforme à la réalité.

L'imprimerie des **Ateliers des Sourds** de Montréal a bien changé depuis quelques années. Du stade artisanal où elle était encore plongée il y a 10 ans, elle est devenue aujourd'hui une entreprise dynamique dont le chiffre d'affaires dépasse les 7 M\$. De plus, elle a acquis une réputation fort enviable dans l'industrie, remportant à chaque année bon nombre de prix pour la qualité de ses travaux.

Les Ateliers des Sourds remportaient, le 20 novembre dernier, neuf des 37 prix décernés à des entreprises québécoises par l'**Association internationale des artisans de l'imprimerie**. Tout récemment, l'association du **Printing Industries of America** leur décernait également un Certificat d'excellence pour un travail d'imprimerie effectué pour le compte d'**Hydro-Québec**.

Si l'entreprise a considérablement évolué ces dernières années, c'est qu'elle a fait l'objet de profondes modifications. «Tout d'abord, nous avons modernisé progressivement nos équipements, a expliqué aux AFFAIRES M. **Claude Clermont**, vice-président marketing. Ensuite, nous avons diversifié notre clientèle de telle sorte que nous desservons aujourd'hui non plus des entreprises désireuses de souscrire à une oeuvre de charité, mais plutôt celles qui recherchent une qualité d'impression et une rapidité d'exécution».

Malgré son évolution, l'entreprise a toujours conservé sa philosophie de départ qui est d'intégrer les déficients auditifs au monde du travail. Parmi les 90 employés qui travaillent aux Ateliers des Sourds, plus de 50% souffrent de surdité.

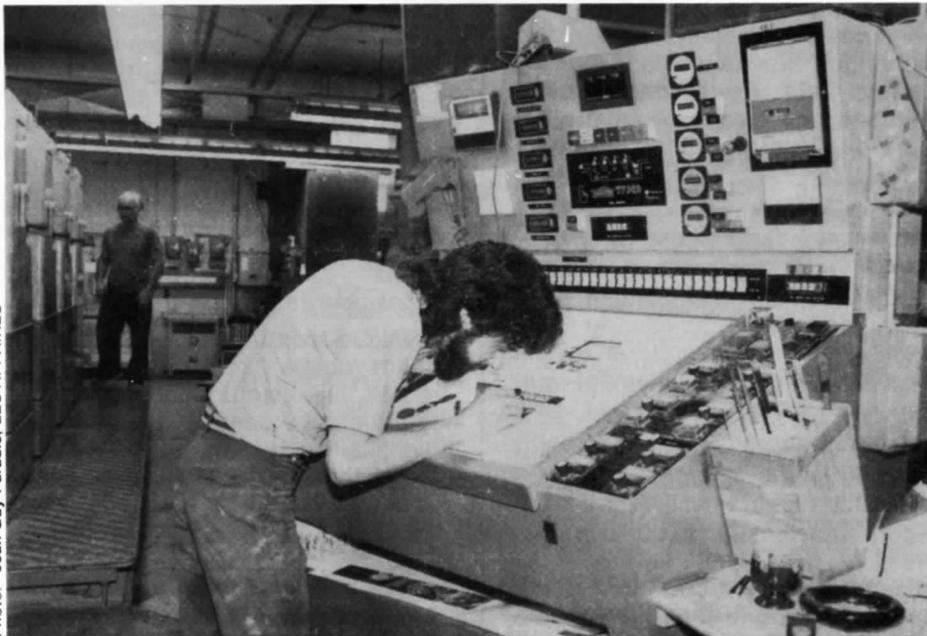


Photo: Jean-Guy Paradis, LES AFFAIRES

Une heureuse transition

Les Ateliers des Sourds étaient, à l'origine, une école d'apprentissage pour les déficients auditifs. Fondée par les **clercs de St-Viateur** en 1865, l'entreprise fut rachetée un siècle plus tard par trois employés: **M. Lucien Lamarche**, le président actuel, **M. André Cuillierier**, vice-président à la production et **M. Claude Clermont**.

Ce sont ces trois hommes qui ont donné aux Ateliers des Sourds leur véritable essor; lorsqu'ils s'en portèrent acquéreurs en 1969, le chiffre d'affaires n'était que de 1,2 M\$. «Nous avons été les premiers à nous moderniser en 1968 en changeant nos équipements désuets de composition au plomb pour des appareils de photocomposition», raconte M. Clermont.

En 1971, les trois hommes d'affaires firent l'acquisition de **Photo Lithographie** de Québec, leur permettant d'aller chercher un surplus de clientèle et de faire passer leur chiffre d'affaires à 3 M\$. La même année, ils entreprenaient aussi de diversifier leurs activités afin d'offrir un éventail de services beaucoup plus grand.

Jusqu'alors, l'impression de manuels scolaires avait représenté jusqu'à 90 % du chiffre d'affaires. Sans abandonner ce marché, les Ateliers des Sourds l'ont réduit à 25 %. Les revues mensuelles, rapports annuels, brochures corporatives et bottins de toutes sortes constituent aujourd'hui le gros des activités de l'entreprise. Plus de 700 entreprises et organismes font affaire avec les Ateliers des Sourds, parmi lesquels ont retrouvé 450 clients réguliers.

Afin de satisfaire pleinement à cette demande, de nouveaux équipements se sont ajoutés progressivement au cours des dernières années. Après avoir inauguré, en 1974, un département de lithographie, l'entreprise fit l'acquisition d'une presse quatre couleurs dès 1978. Trois ans plus tard, elle ajoutait une nouvelle presse permettant d'imprimer en une seule opération, 32 pages 8 1/2 X 11

En 1982, les Ateliers des Sourds ont également fait l'acquisition du complexe immobilier dans lequel ils étaient établis. Occupant une superficie de 50 000 pieds carré, l'entreprise loue à une dizaine de compagnies les 70 000 pieds restants.

Quatre départements composent aujourd'hui l'entreprise: la photo-

composition, la photolithographie, les presses lithographiques et la reliure.

Un meilleur rendement

«Il n'y a pas de roulement de personnel dans l'entreprise. Nous avons des employés stables qui ont une longue expérience dans l'imprimerie. Cela nous permet de maintenir une qualité constante de nos produits et services», explique M. Clermont.

Certaines des presses fonctionnent jusqu'à 24 heures par jour aux Ateliers des Sourds. Ainsi, après avoir modernisé l'équipement s'efforce-t-on de le rentabiliser au maximum. Les employés, tous syndiqués, travaillent actuellement sur deux horaires.

Quant à savoir si les sourds ont une plus grande faculté de concentration face à leur travail, **Pierre Noël Léger**, vice-président du département de conception, affirme que oui. Lui-même souffre de surdité depuis l'âge de 10 ans. La facilité

qu'il a de s'exprimer et de lire sur les lèvres crée bien souvent le doute chez la clientèle qui fait régulièrement affaires avec lui.

«Les sourds ne sont évidemment pas distraits par les bruits. À compétence égale, je dirais même qu'ils ont un meilleur rendement. Bien sûr, s'ils ne peuvent lire sur les lèvres ou parler facilement, il sera difficile de leur confier un poste de supervision», affirme-t-il.

De son côté, M. Clermont ajoute que le fait d'employer des handicapés donne à l'entreprise la possibilité de profiter d'une exemption de la taxe fédérale, ce qui est très attirant pour le client.

«Nous continuons l'oeuvre des clerks de St-Viateur, et cela nous réussit bien. Nous donnons encore la préférence des emplois aux handicapés auditifs en autant qu'ils remplissent les exigences de la tâche», affirme-t-il.

L'avenir

Si les Ateliers des sourds ne font aucune publicité comme telle, ils

ont mis en place depuis quelques années une solide équipe de vendeurs. De plus, les prix remportés pour la qualité de leurs travaux à chaque année contribuent à maintenir leur réputation et leur renommée.

L'année dernière, l'entreprise a aussi commencé à exporter ses produits aux États-Unis grâce à sa participation dans un consortium d'exportation, le **Montreal Creative Consortium**. Il s'agit là d'un regroupement d'une quarantaine d'entreprises de Montréal qui désiraient percer le marché américain.

Pour l'entreprise, les projets sont nombreux. «au niveau de la machinerie, nous recherchons toujours ce qu'il y a de mieux. Nous examinons aussi la possibilité de faire d'autres acquisitions d'entreprises qui oeuvrent dans notre domaine. Cela pourrait même aller jusqu'à une fusion. Mais même sans acquisition, nous devrions réaliser l'année prochaine des ventes de l'ordre de 7,5 à 8 M\$», d'ajouter M. Clermont.

Source: LES AFFAIRES,
Vol. LVI No 50, Page 9

ASSOCIATION DES SOURDS DE SHERBROOKE Inc.

R.R. No 1, C.P. 109, Ste-Elie d'Orford, Qc J0B 2S0



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Daniel Chase
Vice-présidente: Rachelle Bédard
Secrétaire: Sylvie Brière

Trésorier: Françoise Routhier
Organisatrice: Diane Turcotte
Directrice: Luce Desrosiers

PROCHAINE
ACTIVITÉ
**SOIRÉE DE
ST-VALENTIN**
23 FÉVRIER 85



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

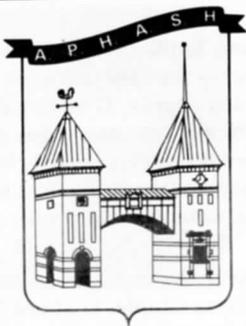
2 mars 1985: 22e couronnement de la reine
12 octobre 1985: 25e anniversaire de fondation du C.A.E.
28 décembre 1985: Veillée du Jour de l'An



**Société
culturelle
québécoise
des sourds**

La société culturelle québécoise des sourds annonce que le prochain concours provincial aura lieu à Victoriaville en 1985. Les trois premiers gagnants de chaque catégorie pourront participer aux compétitions nationales qui se tiendront à Montréal en 1986. Le clou de cet événement sera le concours de Mlle Montréal et Mlle Québec (pour talent, beauté, charme).

La société espère que beaucoup de sourds participeront au concours provincial de Victoriaville en 1985. Les artisans intéressés à exposer leurs oeuvres sont priés de contacter soit Guy Leboeuf, soit Suzanne Dubreuil ou soit Monique Boudreault. Pour informations: Guy Leboeuf, directeur provincial, 8629, Henri-Julien, Montréal, Qc H2P 2J6.



Échos de St-Hyacinthe



Par **Claude LANDRY**
Président
A.P.H.A.S.H.

Bonjour!

Tous se rappellent l'inauguration de l'Association des personnes handicapées auditives de St-Hyacinthe, le 7 avril 1984. Depuis ce temps, plus aucune nouvelle de cette association, qui était présidée par Monsieur Marc Bonin.

Après un début fort prometteur pour cette association, une mésentente s'est glissée dans son Conseil d'administration, et c'est pourquoi cet organisme est si vite tombé dans l'oubli.



Marc Bonin,
ex-président.

Les choses en sont restées là jusqu'à ce que Monsieur Claude Landry, président de la Société provinciale des sourds du Québec, prenne l'A.P.H.A.S.H. en main et en devienne le président.

Maintenant, tout est chambardé au sein de l'A.P.H.A.S.H., avec la venue d'une nouvelle équipe administrative composée de quatre sourds et de trois entendants.

Ce nouveau Conseil d'administration, qui est en fonctions depuis le 19 novembre 1984, n'a pas encore commencé à organiser des activités pour les membres, à cause des Fêtes, mais il fera bientôt parvenir aux membres une lettre-circulaire contenant les activités de l'association pour 1985.

Le but de l'A.P.H.A.S.H. est maintenant de regrouper les personnes handicapées auditives de St-Hyacinthe et des environs pour identifier leurs besoins et pour revendiquer en leur nom auprès des corps publics pour leur obtenir de meilleurs services, d'organiser des activités de loisirs à leur intention et de défendre leur droit à des activités de loisirs communautaires. Pour cela, le nouveau Conseil d'administration devra travailler très fort pour éviter que l'A.P.H.A.S.H. ne retombe dans l'oubli.

En tant que président de l'A.P.H.A.S.H., je crois que la population de St-Hyacinthe et des environs répondra à l'appel que nous lançons ici. Sachez, chers lecteurs, qu'aucune association ne peut survivre sans le support moral et actif de toutes les personnes intéressées. Pour ma part, connaissant mes capacités, je saurai donner aux personnes sourdes de St-Hyacinthe la place qui leur revient.

En terminant, je voudrais remercier la revue **VOIR DIRE** de m'avoir permis de publier dans ses pages ces nouvelles des sourds de St-Hyacinthe.



Décès, naissances, etc.



Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Décès

M. Yvon Fréchette, décédé le 9 novembre 1984 à l'âge de 43 ans.

Mme Georgette Molleur, mère de Mme Georges Boucher (Andrée Molleur) décédée le 29 novembre 1984 à l'âge de 71 ans, à Clarenceville.

Mme Lucille Scott, soeur de Thérèse Turcot (de la Congrégation des Srs N.D. des 7 Douleurs) décédée le 3 décembre 1984 à l'âge de 55 ans à Acton Vale.

La mère de Rita, Evelyne et Germaine Daigle, décédée le 18 décembre 1984 à l'âge de 99 ans au Nouveau-Brunswick.

M. Calixte Cyr, frère d'Albertine Cyr (Congrégation des Srs N.D. des 7 Douleurs) décédé le 18 décembre à l'âge de 75 ans à Rouyn-Noranda.

M. Joseph Champs (époux de Rose-Annette Tremblay), décédé le 27 décembre 1984 à l'âge de 76 ans.

M. Arthur Beaumier, époux de Gilberte Crépin, décédé le 5 janvier 1985 au Manoir Cartierville à l'âge de 73 ans.

Soeur Rosaria Nolet, de la Congrégation des Srs. N.D. des 7 Douleurs, décédée le 9 janvier 1985 à l'âge de 75 ans.

Nos sincères condoléances.

Naissance et baptêmes

Catherine est née le 16 octobre 1984 est le 3^e enfant de Ignazio Marzella et Sylviane Laflamme. Elle a été baptisée le 25 novembre 1984.

Pascal est né le 6 septembre 1984 est le 3^e enfant de Serge Blais et Madeleine Lelièvre. Il a été baptisé le 9 décembre 1984.

Josée-France est née le 20 novembre 1984, fille de Michel Bélanger et Ginette Leclair. Elle a été baptisée le 6 janvier 1985.

Félicitations aux heureux parents.

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

M. Yvon Mantha
Directeur de la revue Voir-Dire

Monsieur,

Permettez-moi quelques mots pour vous dire mon appréciation sur les pages de votre revue que vous avez consacrées à l'inauguration de l'Institut Raymond-Dewar.

Beaucoup des lecteurs de la revue ont dû lire avec une certaine nostalgie ces pages qui marquent un tournant important dans l'histoire de l'Institut des Sourds de Montréal.

Moi-même je n'oublierai jamais les années que j'ai passées à l'I.S.M. ni celles qui ont suivies où l'édifice du boulevard Saint-Laurent était toujours heureux d'accueillir ses anciens, malgré les différentes transformations graduelles de sa mission.



INSTITUT
Raymond Dewar

Tous ceux et celles qui passaient à l'I.S.M. du boulevard Saint-Laurent se sentaient chez eux grâce surtout à l'accueil chaleureux des Clercs de Saint-Viateur et aussi par la suite des laïcs qui sont venus joindre les rangs pour continuer l'évolution et la transformation de la mission qui, de maison d'enseignement pour les sourds qu'elle était au début, est devenue un centre de réadaptation en déficience auditive.

Malgré une relocalisation et un changement de nom, je remarque que l'on s'habitue aux nouveaux locaux et que l'on cherche à y retrouver un certain chez-soi qui existait sur le boulevard Saint-Laurent.

Je sais bien que l'Institut Raymond-Dewar ne remplacera jamais l'Institut des Sourds du boulevard Saint-Laurent, pas plus que notre épouse ne remplace notre mère et vice-versa. Cela ne nous empêche pas de faire très bons ménage avec les deux et conserver un bon souvenir de la première. (Sic.)

C'est l'évolution du monde d'aujourd'hui. Les méthodes d'enseignement évoluent tout autant que les aides techniques. Souvenez-vous qu'autrefois il y avait des sourds-muets et des sourds-parlants, point. Aujourd'hui, il y a moins de sourd-muets et plus de déficients auditifs grâce au perfectionnement des prothèses auditives. C'est là qu'entrent en scène les durs d'oreille ou demi-sourds, comme on dit.

Même si ces personnes ne comprennent pas toujours le langage gestuel, elles ont droit, tout comme les sourds, à leur place au soleil. Cela nous amène à une diversification des problèmes et des ressources humaines et matérielles selon les individus.

La mission de l'Institut Raymond-Dewar est telle que tous ceux et celles qui ont des problèmes d'audition sont en droit

de s'attendre à ce que l'on s'occupe d'eux dans la mesure où nous sommes concernés.

Les sourds et sourdes forment une famille, et possèdent une culture bien à eux. Certaines personnes entendantes en font partie et passent souvent pour des sourds. D'autre part, certaines personnes sourdes sont difficilement acceptées par beaucoup pour diverses raisons. Tantôt c'est à cause de leur oralisme sans connaissance du langage gestuel, d'autres fois c'est par une non-participation aux activités courantes du milieu.

Je sais bien que moi-même je ne suis pas toujours accepté dans cette famille. La raison en est assez simple. D'abord j'ai épousé une entendant et mes amis et parents sont pour la plupart entendants. J'ai la possibilité de parler et de lire sur les lèvres sans trop de difficultés. Une chose cependant: on aura beaucoup de difficulté à trouver une personne plus sourde que moi!

Je travaille avec des sourds depuis plus de quarante ans et vous pouvez être assurés que je ressens bien les frustrations qui sont le lot des déficients auditifs. Je suis impliqué dans plusieurs mouvements pour les déficients: CCCDA, CQDA, ACDS, CCE, etc. Qu'est-ce que je fais là-dedans? J'aimerais bien qu'on prenne la relève, mais qui? Ce sont toujours les mêmes qui se dévouent pour les autres. Je pense à Arthur Leblanc, à Lysette Lamontagne et à quelques autres qui ont de la difficulté à avoir de l'aide et un support valable de la part de leurs semblables.

En attendant la relève, qui je l'espère ne tardera pas, soyez assurés que je fais tout en mon possible pour que les sourds puissent être «à part égale...» avec leurs concitoyens et concitoyennes entendants(es) et obtenir leur pleine autonomie, comme disait Raymond Dewar.

En terminant, je souhaite longue vie à Voir-Dire. Allez voir le travail accompli par l'équipe de rédaction, le soir et en fin de semaine. Encore une fois, comme je le disais tantôt, ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent. J'espère fortement que l'équipe de la revue saura trouver les moyens financiers permettant un peu de répit à ses bénévoles par l'embauche de contractuels. Étant moi-même dans l'imprimerie, je sais de quoi je parle et je n'aurais pas le courage de prendre leur place!

Félicitations à toute l'équipe!

Pierre-Noël LÉGER

N.D.L.R. — L'interprète visuelle Micheline Caron s'excuse de ne pouvoir répondre à la demande de certains lecteurs qui aimeraient la connaître plus à fond, à cause d'un manque de temps incontrôlable. Elle réitère sa promesse qu'elle écrira un texte à ce sujet dans le prochain numéro de VOIR DIRE. Nos excuses!

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal



NOUVELLES DU C.L.S.M.

Par **Luc MICHAUD**
Président



Le 15 décembre dernier, un souper de Noël fut organisé par le Comité de l'Âge d'Or. Cent-quarante (140) personnes sont venues partager ensemble ce délicieux souper, et 40 autres personnes sont venues s'ajouter au groupe pour la danse. Ce fut un franc succès, et je suis heureux d'exprimer ici mes félicitations aux organisateurs de la soirée. Par la suite, il y eut plusieurs tirages, qui rendirent de nombreuses personnes heureuses.

À cette même occasion, le président du C.L.S.M., nul autre que votre humble serviteur, a dévoilé aux personnes présentes qu'il a fait l'acquisition d'un four à micro-ondes pour accommoder les membres, suite aux demandes insistantes de beaucoup d'entre eux depuis déjà un an. Il a désigné deux personnes hautement représentatives du Centre pour dévoiler en son nom à l'assistance la surprise du four à micro-ondes: Madame Gabriëlle Caron, la doyenne du C.L.S.M., et Monsieur Francis Lambert, le benjamin (ou plus jeune membre) du Centre.

Le lendemain, dimanche le 16 décembre, nous avons organisé le dépouillement annuel d'arbre de Noël, à l'intention des enfants de nos membres. Quarante (40) enfants sont venus y participer, et ils furent tous enchantés de rencontrer en personne le Père Noël sourd. En bref, ce fut une fête très réussie, et nous espérons que le nombre d'enfants présent augmentera pour le dépouillement de 1985 et pour ceux des années à venir. Les membres du Conseil d'administration du C.L.S.M. remercient l'équipe de Mlle Suzanne Dubreuil pour la magnifique journée que nos enfants ont vécu grâce à leur magnifique dévouement.

Le 24 décembre dernier, c'était le réveillon de Noël. Un peu plus de 40 personnes sont venues partager le succulent repas de circonstance qui leur fut servi. Personne d'autre n'est venu s'ajouter au groupe après le repas mais, malgré tout, tout s'est déroulé dans la joie et l'amitié. Nous

espérons toutefois rassembler une assistance plus nombreuse pour Noël 1985.

Le 31 décembre, c'était le réveillon du Jour de l'An. Cette fois-ci, nous avons enregistré un total de 275 présences, dont 150 personnes pour le réveillon, et 125 autres personnes pour la danse qui l'a suivi. L'équipe de Raymond Richer ne s'attendait pas à un tel succès, qui fut vraiment extraordinaire, malgré le froid sibérien qui régnait à l'extérieur.

Au début de la soirée, des chapeaux, des flûtes, des colliers, etc, furent distribués aux personnes présentes, afin de donner à l'évènement un véritable air de fête. Il y eut aussi des jeux intéressants et drôles, ainsi que des tirages. Tout le monde présent s'est bien amusé, et la soirée s'est terminée à 5 heures du matin, le 1er janvier.

En terminant, je souhaite à tous les sourds une Bonne et Heureuse Année 1985, et j'espère vous voir nombreux au Centre pour vous divertir en compagnie de vos amis. Bienvenue à tous!

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1984-85



Debout de gauche à droite: André Rochette, Dir. des Loisirs; Suzanne Dubreuil, Dir. de la Culture; Fernand Hébert, Trésorier; Francis Lambert, Dir. des Sports; Assis de gauche à droite: Claire Lauzier, secrétaire; Luc Michaud, Président; Guy Hammond, vice-président.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1984 — 1985

Président: M. Luc Michaud

Vice-président: M. Guy Hammond

Secrétaire: Mlle Claire Lauzier

Trésorier: M. Fernand Hébert

Directrice de la Culture: Mlle Suzanne Dubreuil

Directeur des Loisirs: M. André Rochette

Directeur des Sports: M. Francis Lambert



présente

**VIVRE SA
SURDITÉ**

**UNE ÉMISSION QUI NOUS FAIT VISITER
TOUT CE QUI ENTOURE LE MONDE DES SOURDS.**

— Durée: 60 minutes —

CABLEVISION VIDEOTRON - Montréal et ses environs

cabl 9

Horaire: du 7 janvier au 7 avril 85

LUNDI: 4 h 00
MARDI: 15 h 00

VENDREDI: 22 h 00
DIMANCHE: 17 h 00

CABLE T.V. - Montréal

cabl 9

Horaire illimité

LUNDI: 16 h 00
MERCREDI: 9 h 00

VENDREDI: 15 h 00
SAMEDI: 19 h 30

CABLEVISION VIDEOTRON - Québec -

cabl 9

Horaire illimité

DIMANCHE: 13 h 30
MERCREDI: 12 h 00

LUNDI: 1 h 00
JEUDI: 8 h 00

SAMEDI: 20 h 30
MARDI: 19 h 00
VENDREDI: 15 h 30

TELE-CABLE VIDEOTRON - Sherbrooke

cabl 20

Horaire illimité

JEUDI: 19 h 00

CABLEVISION VIDEOTRON - Victoriaville

cabl 9

Horaire illimité

MARDI: 20 h 30

MERCREDI: 19 h 30

TELE-CABLE St-Hyacinthe Ltée

cabl 4

Horaire illimité

VENDREDI 19 h 00

VIDEOTRON Rive-Sud

cabl 9

Horaire illimité

MARDI: 13 h 00

MERCREDI: 21 h 00

JEUDI: 21 h 00

INTERVISION - La Pocatière

cabl 4 - 9

Horaire illimité

JEUDI: 19 h 00

Veillée

«Party Père Noël»



Par **Daniel CHASE**
Président,
A.S.S., Inc.

Comme président de l'Association des sourds de Sherbrooke, Inc., qui existe depuis vingt ans, j'ai été agréablement surpris par la présence de 78 adultes sourds et de 15 enfants, lors de la veillée «Party Père Noël», que l'A.S.S. a organisée, le 24 novembre dernier.

Tous et chacun ont éprouvé beaucoup de plaisir lors de cette soirée. Tout comme, beaucoup auront trouvé excellent le buffet froid qui fut servi lors de cette soirée, ainsi que le gros gâteau de Noël, avec «Joyeux Noël» écrit sur le glaçage.

J'ai été heureux de constater que tous les sourds et les sourdes ont eu beaucoup de plaisir ensemble, comme dans une grande famille. C'est normal, et moi aussi, j'ai eu autant de plaisir que les autres.

Je veux ici remercier spécialement Madame Marie-France LeDenn, qui nous honora de sa présence comme interprète bénévole, ainsi que l'équipe de Vidéo-Sourds, qui est venue filmer l'événement pour le diffuser lors de son émission du 10 décembre dernier.

En terminant, je désire féliciter les administrateurs de l'A.S.S., dont cinq sont des femmes. voici leurs noms:

Daniel Chase, président,
Rachelle Bédard, vice-présidente.
Sylvie Brière, secrétaire,
Françoise Routhier, trésorière,
Diane Turcotte, organisatrice,
Luce Desrosiers, Directrice.



Le conseil d'administration de l'ASS devant le magnifique gâteau de circonstance.

Photographe:

**Christian
JODOIN**



Une vue d'enfants présents lors de la fête, tout émerveillés des cadeaux qu'ils viennent de recevoir du Père Noël.



Gisèle Desmarais,
Liette Lapalme
et Caroline Smith,
jouent à l'«aiguille».



Luc St-Pierre,
Jean-Claude Simoneau
et Luc Mascolo jouent
à l'«aiguille».



M. Denis Martel, président de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu Inc., et d'autres, se servent au buffet, lors de la fête de Noël organisée par l'ASS.



Avant-goût sur le Ballon sur Glaces '85



Par Jacques
VADEBONCOEUR

Maintenant, l'atmosphère et l'ambiance du ballon sur glace commence de plus belle et chaque équipe respective se croit prête et améliorée depuis l'année précédente.

Personnellement, j'aimerais faire un petit commentaire en vue des nombreux tournois qui s'en viennent. Donc, celui de la SPSQ, qui doit se tenir le 16 mars prochain, qui sera suivi de nul autre que celui de Victoriaville, le 30 mars '85 (soit dit en passant, ils (ASV) en seront à leur 9e tournoi annuel), tandis que le 3e tournoi de l'année en cours sera organisé par mon organisme, le CSSM, et doit avoir lieu le 13 avril prochain, alors que le 4e et dernier tournoi de la saison sera à l'honneur de l'Association des Sourds de Québec Inc, le 27 avril '85.

Jetons maintenant un petit coup d'oeil sur chaque équipe.

- 1 – *Les Tigres de Victoriaville (anciennement SPSQ):*
Sont autant à craindre au cours des tournois avec leurs attaques explosives à tout moment et une certaine expérience. Au moins un tournoi leur sera gagné, et peut-être plus s'ils apprennent à se taire auprès des officiels.
- 2 – *L'équipe ATS (anciennement CLSM et café NDL):*
Une autre des équipes à craindre, qui remportera au moins un, sinon plus d'un championnat d'un tournoi organisé par une des dites Associations.
- 3 – *L'équipe «réelle» de l'ASV de Victoriaville:*
Une équipe qui travaille et dont le but premier est la PARTICIPATION, ce qui est vraiment important dans n'importe quel sport. Elle ne remportera peut-être aucun tournoi dans les classes CC ou mélangées, mais dans la classe C, on ne sait jamais. Voilà un organisme qui mérite d'être encouragé ainsi que leur président, le sympathique Jocelyn Lambert.
- 4 – *Le Club Abbé de l'Épée Inc.:*
Une équipe qui ressemble étrangement à Victo avec leur goût de PARTICIPATION.
- 5 – *Les Bons «Vieux Vétérans»:*
Comme c'est la coutume, à chaque année, ils trouvent toujours le moyen de remporter un tournoi et cette année, ça ne fera surement pas exception à la règle avec leur point fort: l'expérience.
- 6 – *L'équipe A de l'ASQ (Imbattable):*
Une des équipes à craindre dans la classe C, mais qui ne ferait pas le poids dans une classe ouverte ou CC. Mais, avec le temps, qui sait si, un jour, elle ne prendra-t-elle pas la place d'une des équipes favorites?
- 7 – *L'équipe B de l'ASQ (Sot National):*
Ressemble étrangement à ASV et CAE, qui sont un peu robustes quelques fois. Malgré tout, elle peut causer des surprises dans la classe C.

8 – *La nouvelle équipe du CLSM avec Francis Lambert en tête:*
Une autre équipe de classe C qui devrait selon moi ressembler un peu au CAE, mais qui mérite d'être encouragée par tous les nouveaux joueurs.

9 – *Le RSC «A» (or):*
Avec, en tête de file, nul autre que le duo D. Forgues et L. Ouellet, qui peuvent donner du fil à retordre aux Vétérans, ATS et les fameux Tigres. Une équipe un peu trop forte pour la classe C mais qui manque un peu d'expérience pour la classe CC, qui ne se souvient des Oilers d'Edmonton qui en '81, avaient éliminé les Canadiens en 3 joutes dans une série de 3/5?

10 – *L'équipe RSC «B» (bleu):*
Une équipe de classe C, point.

11 – *L'équipe de la Polyvalente Lucien-Pagé, de MTL:*
Une équipe avec de nouvelles figures, ce qui en fera sûrement une équipe avec un manque totale d'expérience, mais qui mérite d'être une des premières équipes à être encouragées car, ne l'oubliez pas, ce sont les jeunes qui prennent la relève pour le futur, car presque tous les joueurs montréalais ont passés par cette fameuse Polyvalente (Attaboy!).

P. S. À noter que l'équipe de MacKay pourrait faire ses débuts dans le monde du ballon-balai ds sourds, ce qui est à souhaiter.

Maintenant, du côté des femmes:

1 – *Lucien-Pagé:*
Avec la venue de Micheline Letarte, cette équipe pourrait enfin remporter un tournoi en '85.

2 – *Video-Sourds Inc. (anciennement CLSM et Indépendante):*
Une autre équipe qui pourrait gagner un peu plus souvent si dame chance leur souriait et s'ils pouvaient venir à bout de leur «Bête noire», l'ASQ. Jacinthe Meunier en sait quelque chose.

3 – *ASQ:*
Comme l'a si bien dit M. Gilles Boucher dans un des numéros précédents, c'est l'équipe à battre, avec les soeurs Petit et Fabiola Arsenault, sans oublier le reste de cette fameuse bande imbattable.

4 – *RSC:*
Une nouvelle équipe qui a fait ses débuts en novembre dernier. Elle a droit à nos encouragements.

Le 27 avril prochain, chaque équipe saura si elle se sera améliorée ou détériorée, et qui vivra, verra.

Bonne chance.

Rés.: 731-1725

ATS/Voix Montréal: 525-2589
ATS/Voix Laval: 681-2577

Jean Moreau
NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE

3467, RUE ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 3Z8

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS

Germain Jolicoeur, M.D.

F.R.C.S.(C). C.S.P.Q.
ORTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE

1851 EST, RUE SHERBROOKE
SUITE 810
MONTRÉAL H2K 4L5

Tél.: 527-8751

5^e Championnat de Curling Provincial pour les Sourds

12 janvier 1985



Club de curling de Mont-Royal
Montréal



STATISTIQUE PAR: Larry Farovitch
Marjolaine Huard

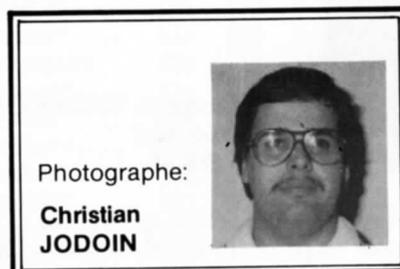


L'équipe masculine championne du Québec '85: St-Laurent.

LES MEILLEURS JOUEURS

Année	Endroit	Lieu	Homme	Femme
1981	1 ^{er}	Montréal	G. Babin (63.2%) (SKIP)	P. Petit (51.4%) (2nd)
1982	2 ^e	Québec city	M. Raby (63.8%) (2nd)	F. Voyeur (56.3%) (LEAD)
1983	3 ^e	Montréal	D. Boroday (60.9%) (2nd)	H. Guay (42.6%) (LEAD)
1984	4 ^e	Shawinigan	J. Hough (53.9%) (2nd)	R. Marchand (54.5%) (SKIP)
1985	5 ^e	Montréal	D. Boroday (70.4%) (SKIP)	M. Huard (51.6%) (LEAD)
1986	6 ^e	?	?	?

N.B. Plus de détails et de photos lors de la parution du prochain numéro.



Photographe:
Christian JODOIN



L'équipe féminine championne du Québec '85: Trois-Rivières.



Les meilleurs joueurs du tournoi provincial de curling pour les sourds: Marjolaine Huard (51.6%) et Dan Boroday (70.4%).

N.B.: L'équipe du Québec au 7^e Championnat Canadien de Curling pour les sourds, les 10 - 17 mars/85 Saskatoon, Saskatchewan.



1^{er} Tournoi de petites quilles

Organisé par

Le club sportif des sourds de Montréal, Inc.

Le 8 décembre 1984.



Par **Jacques VADEBONCOEUR**
Président
C.S.S.M.

Le premier tournoi de petites quilles du C.S.S.M. est maintenant chose du passé. D'abord, ce fut un tournoi assez calme, qui s'est soldé par la victoire de Denis Harrison, avec un triple de 484 qui lui a valu la modique somme de 190,00\$.

Signalons que cette somme aurait dû être de 200,00\$, si seulement il y avait eu trois inscriptions de plus, car ce tournoi était basé sur 50 inscriptions et plus, avec des bourses totalisant 1/5^e des frais d'inscription. Alors, avec 47 inscriptions seulement, on a dû réduire la valeur des prix et en décerner 9 au lieu de 10.

Du côté féminin, la meilleure joueuse fut Bonnie Lang, avec un triple de 472, ce qui comprend un handicap de 45 points imposé à tous les joueurs de sexe féminin.

La plus grosse victoire qu'on a pu observer au cours de cette mémorable journée fut cependant la participation, comme ça devrait l'être pour tous les sports. Malheureusement, certaines têtes d'affiche nous ont déçu quelque peu. Nous pensons, par

exemple, à Monsieur Jacques Guérard, qui n'a pu faire mieux qu'un triple de 303. Moi-même, je n'ai pu obtenir que des triples de 356 et 416, Gilles Boucher a dû se contenter de trois triples de 404, 415 et 399, et l'inimitable Pierre LeSiège lui-même, par une seule inscription, n'a pu faire mieux que de réussir un triple de 389. Pierre aurait pourtant pu faire beaucoup mieux s'il avait pu s'inscrire plus d'une fois, ce qu'il fait toujours, d'habitude. Malheureusement, il est arrivé au tournoi un peu tard, et seulement pour donner la frousse à Denis Harrison, qui s'est senti obligé de se payer une autre inscription, lors des dernières séries de triples, pour être certain de conserver son avance sur Pierre!

Un autre fait un peu décevant fut que personne n'est parvenu à atteindre un triple de 500 et plus. Pourtant, il y en avait sûrement, parmi nous, qui étaient fort capables de le faire. Il vous suffira de vérifier dans le classement des joueurs, pour en constater le fait.

Enfin, force nous est d'avouer que nous attendions plus grand nombre de participants. À l'approche des Fêtes, le magasinage, la préparation des festivités et la décoration a tout probablement fait pencher la balance de l'autre côté. Néanmoins, nous pouvons nous estimer satisfait, car ce premier tournoi de petites quilles du C.S.S.M. fut un très bon tournoi, et nous sommes prêts à entreprendre l'organisation de notre deuxième tournoi, dont nous vous tiendrons au courant. Comme toujours, nous compterons sur la PARTICIPATION de tous et de chacun pour faire de ce second tournoi de petites quilles du C.S.S.M. un autre franc succès.



Denis Harrison, champion du tournoi



Photographe:
Jacques GARIÉPY



Denis Harrison pose avec son trophée, avec les deux femmes qui se sont classées au 2^e et 3^e rang.



Marcel Fiset se concentre avant de jouer.



Raymond Guérard: l'aura, l'aura pas?



Sylvain Breault passe à l'action.



LES QUILLES

Avec Denis HARRISON

Le 8 décembre 1984, à la salle de quilles Iberville, au 5650, rue Iberville, à Montréal, moi-même et Jacques Vadeboncoeur avons organisé un tournoi de petites quilles. C'était la première fois que j'organisais un tel tournoi, et c'était ma première expérience. C'était déjà assez d'ouvrage, mais la journée a été un succès.

Le bowling est mon sport préféré et, depuis trois ans, je joue avec les entendants, tous les mardis soirs, à la salle «Le Forum», sur la rue St-Zotique, à Montréal. Je suis le seul demi-sourd qui joue aux petites quilles dans cette ligue d'entendants, et j'ai une bonne moyenne. Je n'ai pas de difficulté à communiquer avec les entendants, car je parle normalement et j'entends avec mon appareil auditif.

Pour la présente saison, je voulais organiser un tournoi de petites quilles pour les sourds, mais il n'y avait pas assez de personnes sourdes intéressées à jouer, car elles jouent surtout aux grosses quilles. Mais, durant notre tournoi du 8 décembre dernier, plusieurs sourds qui jouent habituellement aux grosses quilles sont venus jouer aux petites quilles.

J'ai joué moi aussi dans ce tournoi, et j'ai eu la surprise de remporter la première position. Cette victoire m'a valu une bourse de 190,00\$, ainsi qu'un trophée de un pied et demi de hauteur. Ce fut mon plus beau cadeau depuis longtemps, car je n'avais encore jamais gagné de trophée au bowling.

Nous avons donné un handicap de 45 points aux femmes, mais c'est une femme qui a remporté la deuxième position, à 12 points seulement derrière moi. J'ai été très surpris de cela.

Voici maintenant le classement des joueurs et joueuses lors de notre tournoi du 8 décembre dernier.



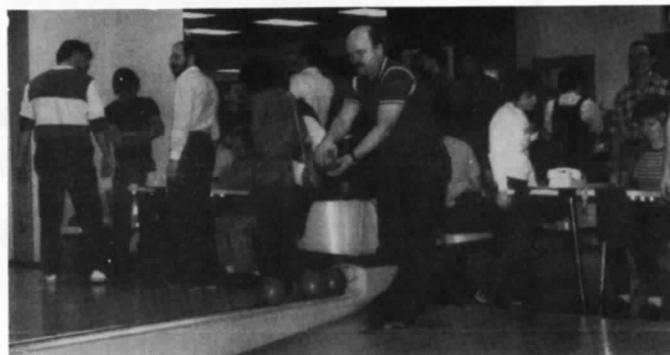
Le comité d'administration au tournoi:
 Debout: Denis Harrison, Jacques Vadeboncoeur.
 Assis: Sylvain Goyer, Sylvie Sawyer, Caroline Smith

CLASSEMENT

	Pos	Parties			HAN	TTL
		1	2	3		
Denis Harrison	1er	137	189	158		484
Bonnie Lang	2e	136	141	150	45	472
Francine Routhier . .	3e	151	140	130	45	466
Colette Lyonnais . . .	4e	160	143	112	45	460
Sylvain Goyer	5e	173	127	152		452
Jen-Piere Pilon	6e	151	122	166		439
Raymond Guérard*	7e	171	148	117		436
Estelle Gravelle	8e	118	121	151	45	435
Linda Huard	9e	100	160	112	45	417
Jacques						
Vadeboncoeur*	10e	129	148	139		416
Gilles Boucher*	11e	160	107	148		415
Michel Angrignon . .	12e	159	126	129		414
Denis Harrison*	13e	120	170	123		413
Gilles Boucher*	14e	133	123	148		404
Henri St-Hilaire	15e	137	135	131		403
Gilles Boucher*	16e	118	112	169		399
Pierre Gonthier	16e	107	180	112		399
Sylvain Brault*	16e	148	124	127		399
Sylvain Brault*	17e	121	116	153		390
Bernard Giroux	18e	179	127	83		389
Pierre LeSiège	18e	124	115	150		389
André Chevalier	19e	99	136	147		382
Mario Gravelle	20e	112	102	152		366
Gus Isabell	21e	88	170	103		361
Raymond Guérard*	22e	87	115	158		360
Jacques						
Vadeboncoeur*	23e	108	130	118		356
Raymond Guérard*	24e	73	147	132		352
Jean Lacoste*	24e	91	132	129		352
Raymond Laflamme	25e	98	123	129		351
Sylvain Brault*	26e	118	134	95		347
Clémence Breton* . . .	27e	95	94	107	45	341
Roch Savoie	28e	96	113	130		339
Claude Provost	29e	132	101	104		337
Clémence Provost* . .	30e	109	95	85	45	334
Jocelyne Proulx	31e	80	105	103	45	333
Jean Lacoste*	32e	94	126	108		328
Gilles Sigouin	33e	115	83	117		315
Jean Lacoste*	34e	127	83	102		312
Jacques Guérard	35e	110	117	76		303
Marcel Fiset*	36e	81	109	106		296
Hélène Vincent	37e	75	69	85	45	274
Marcel Fiset*	38e	108	87	78		273

* Ces personnes se sont inscrites pour plus d'une partie.

En terminant, je désire remercier Mesdemoiselles Sylvie Sawyer, Caroline Smith et Julie Couture, qui nous ont bénévolement prêté leur concours comme statisticiennes.



Une vue d'ensemble des joueurs, avec Pierre Gonthier.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES
PHONE - TTY (2 ans de garantie) TELESCRIPTEURS DE MARQUE
RECONNUE et DÉCODEURS de TV COLORMAX.

SERVICE ET INFORMATIONS

Heures d'affaires: Mardi à Vendredi - 15 heures à 21 heures

Les Services ATS-Sourd Inc.

(TDD-DEAF Services Inc)

Siège social

Montréal:

65 ouest, de Castelnau, Suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS-TDD: (514) 272-2629

Québec

2135, boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS-TDD: (418) 683-3011